

**DEC110393DAJ**

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Joël BERTRAND, directeur général délégué à la science

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le projet d' « accord-cadre de collaboration 2011 - 2015 » entre la société Pierre Fabre dermo-cosmétique et le CNRS,

**DECIDE :**

**Art. 1.** – Délégation est donnée à M. Joël BERTRAND, directeur général délégué à la science, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l' « accord-cadre de collaboration 2011 - 2015 » entre la société Pierre Fabre dermo-cosmétique et le CNRS.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 février 2011

ALAIN FUCHS